Éco-citoyen dans l’âme

Aujourd’hui la protection de l’environnement est dans tous les esprits. Au vu de la pollution grandissante et des catastrophes naturelles accentuées par la dégradation de notre environnement, les citoyens se soucient de plus en plus de cette problématique.

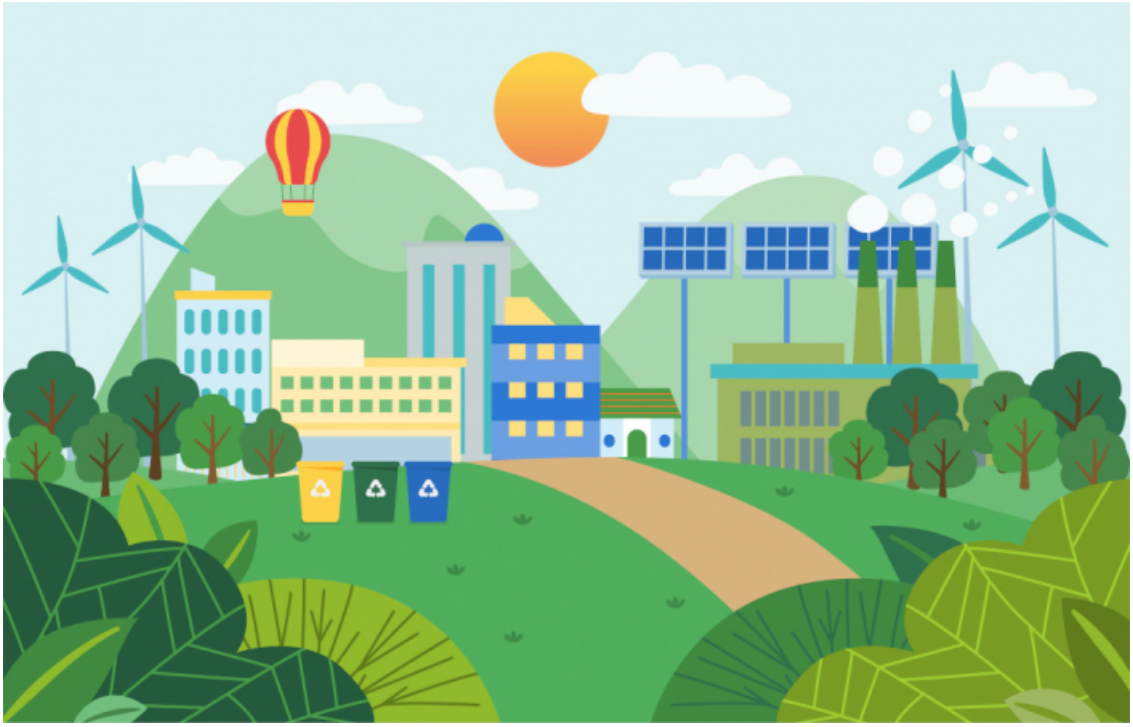

Qu’est-ce que l’éco-citoyenneté ?

Il s’agit de l’alliance de l’écologie avec la citoyenneté. C’est un ensemble de comportements qui s’inscrit dans une approche globale basée sur les enjeux du développement durable à savoir lutter contre le changement climatique et la protection de l’atmosphère, préserver la biodiversité, protéger les milieux et les ressources dans une cohésion sociale et une solidarité , le tout dans une dynamique de mode de production et de consommation responsables

Etre un bon éco-citoyen, c’est par exemple :

- réduire sa consommation d’eau,
- utiliser plus souvent les transports en commun,
- ne rien jeter sur la voie publique (papier, mégots de cigarette),
- ramasser les crottes de ses animaux,
- ne pas laisser tourner son moteur de véhicule à l’arrêt,
- éviter les sur-emballages,
- soutenir les innovations et les produits respectueux d el’environnement,
- manger des fruits et légumes de saison, de préférence des produits locaux,
- etc.

De l’importance d’être éco-citoyen

S’il est plus rapide de ne pas trier ses déchets et parfois même de les jeter par terre, ces gestes quotidiens ont des répercussions catastrophiques pour l’environnement. Sachant que la dégradation d’un sac en plastique peut mettre jusqu’à 400 ans, du fait de sa légèreté, il finit souvent par polluer les océans, c’est pourquoi il est nécessaire de l’apporter dans les bornes de recyclage prévues à cet effet.

Ces petits gestes à la portée de chacun permettent de participer à la protection de la planète, des ressources naturelles dans une solidarité entre les territoires et les générations.

La Municipalité agit pour l’environnement

La Municipalité, soucieuse des problèmes environnementaux s'est engagée auprès du territoire dans le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Objectif : la neutralité carbone en 2050 et dans un Agenda

21.

Dugnysiennes, Dugnysiens, pensez éco-citoyens !